

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Investissements immobiliers	15002

La Commission Permanente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- VU** le règlement budgétaire et financier modifié,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région
- VU** l'Avis favorable de France Domaine, numéroté Lido 2020-44109V0114, en date du 12 janvier 2021.

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

Après en avoir délibéré,

DECIDE

l'acquisition de plateaux de bureaux correspondant à l'intégralité du 4ème étage (Lot 7) et la moitié du 5ème étage (Lot 59), pour une surface totale de 642,37m² au sein de l'immeuble Europa sis au 3 rue d'Autriche à Nantes, et cinq emplacements de stationnement en sous-sol (Lots 35, 36, 37, 38, 39) situés dans le même immeuble, pour un prix net vendeur de 1 740 000 euros, outre 160 000 euros de TVA résiduelle, auquel s'ajoutent les honoraires d'intermédiation, de 5% HT du prix de vente hors taxe hors droit mentionné à l'acte, et les frais d'actes notariés à la charge de l'acquéreur.

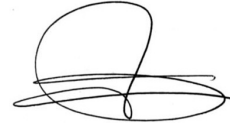
AUTORISE

la Présidente du Conseil régional à compléter et modifier à la marge le projet d'acte ci-annexé, et à signer l'acte d'achat ainsi que tous les actes et documents nécessaires à la transaction ou connexes à celle-ci.

AUTORISE

la prise en charge sur le Budget régional, au titre du programme 15002 "Investissements immobiliers" des dépenses correspondantes.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

REÇU le 15/02/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs